



Démarche entourant la transition de l'école à la vie adulte : participation sociale du jeune en situation de handicap et satisfaction du jeune, de sa famille et des acteurs impliqués

TÉVA

La transition de l'adolescence à l'âge adulte est une période marquée par des changements importants et représente un défi pour tous les individus, particulièrement pour les jeunes en situation de handicap (SH).

Il est recommandé de soutenir leur projet de vie adulte par une intervention planifiée, coordonnée et concertée inscrit un plan d'intervention sous la responsabilité de l'école



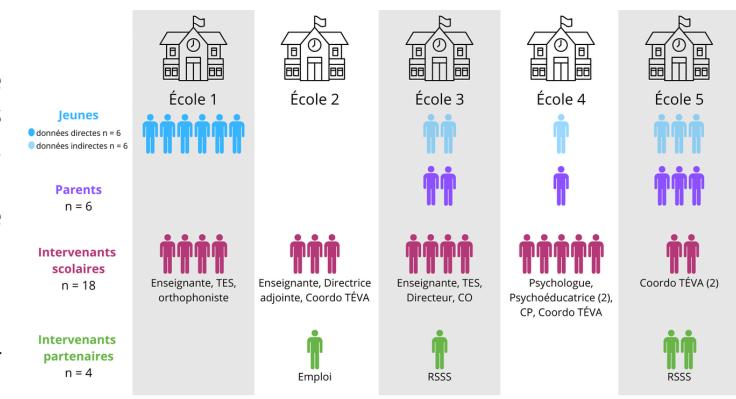
Objectifs de la TÉVA selon 8 sphères de développement

Objectifs

1. Décrire les caractéristiques de **jeunes en SH** engagés dans une TÉVA dans une école secondaire du Québec, les actions mises en œuvre dans le cadre de leur TÉVA et, lorsque possible, documenter leur satisfaction face à leur participation à la TÉVA;
2. Documenter la satisfaction des **parents** face à la TÉVA à laquelle participent leurs enfants;

Méthodes

Les données ont été recueillies auprès de **40 participants** par questionnaires, entrevues individuelles et rencontres de groupe.



Les jeunes

Rejoindre les jeunes en SH qui participent à une démarche TÉVA et leur donner la parole est nécessaire mais les obstacles pour y arriver sont importants.

Les six jeunes qui ont été en mesure de répondre eux-mêmes à des questions au sujet de leur TÉVA ont mis en évidence:

- une impression positive de la TÉVA, particulièrement de leurs stages
- l'objectif central que constitue le développement de leur autonomie
- l'importance de l'accompagnement qu'ils reçoivent de leur famille et de l'équipe-école.

Piste d'action : Favoriser la participation active du jeune tant à son plan d'intervention qu'aux diverses activités mise en place pour atteindre les objectifs ciblés dans le plan.

Les besoins exprimés par les parents sont d'avoir accès à de l'information claire au sujet de :

- la démarche TÉVA: en quoi cela consiste, comment avoir accès à ce type d'accompagnement pour leur enfant
- les services offerts pour leur enfant pendant la scolarisation et après afin de le soutenir dans les différentes sphères de sa vie.



Les parents

Piste d'action : Prévoir de l'information pour tous les parents des élèves qui sont candidats à une démarche TÉVA à l'école et s'assurer que cette information leur soit accessible.

Pour que la TÉVA soit mise en place de manière adéquate, le soutien des administrations scolaires est essentiel. Quand ce soutien existe, les intervenants scolaires rapportent des pratiques qui concordent avec ce qui est recommandé dans les écrits scientifiques.

Pistes d'action :

- Désigner une personne responsable de l'accompagnement, pour tout élève engagé dans une démarche TEVA.
- Planifier le partage et l'accès à des outils concrets pour planifier la TÉVA à travers les différents centres de services scolaires du Québec.
- Interpeller les organismes partenaires dès que possible, tel que recommandé au sujet des meilleures pratiques en matière de TÉVA.



Les intervenants